



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 33 du 24 novembre 2022

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Marc Cavagnis, Stéphanie Gerbier,
Jean-Luc Pluot, Lionel Ravier, Sandrine Scalise, Annick Sansoë et Jonathan Vericel.

Absents : Chantal Lemerre, Aurélie Borel, David Fernandez et Pierre Cochonat.

↪ Début de réunion à 20h05

M. Fernandez David donne pouvoir à M. Ravier Lionel.

M. Cochonat Pierre donne pouvoir à M. Bettant Maurice.

Présentation par 2 élus du Conseil Municipal des Jeunes pour la Parade de Noël.

Présentation du projet photovoltaïque de la commission développement durable et transition énergétique par M. Nicolas Martin.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 27 octobre 2022) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier

Délibération : transfert des résultats Budget eau et assainissement de la commune à la CCBS

M. le Maire donne lecture du projet de délibération proposé par la communauté de communes Bugey Sud pour que le conseil municipal puisse prendre la délibération pour transférer les résultats des 2 budgets Eau et Assainissement de la commune de Peyrieu.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : clôture du budget lotissement

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal afin de délibérer pour clore le budget du lotissement du Grand camp. Celui-ci est déficitaire de 6 713.02 €. Afin de passer l'écriture comptable cette somme sera prise dans les dépenses imprévues du budget principal.

→ Contre : 0 Neutre : 2 Pour : 9

Délibération : classement des voies communales (parcelles B28 et B659)

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut délibérer pour la vente d'un terrain pour un particulier. Il existe un chemin communal sur le domaine privé de la commune qui amène au terrain de cet habitant. Il faut donc que ces parcelles soient placées dans le domaine public de la commune.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : coupe de bois 2023 ONF

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour la coupe des Nordmans (parcelle 3, de 475m³ sur 13,4h). Proposition de l'état d'assiette pour 2024.

Pour mémoire, la dernière coupe a rapporté plus de 22 000€ en 2022.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : remboursement des frais de chauffage

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour rembourser la locataire qui a quitté son appartement (à côté de la mairie) le 31 octobre 2022. Le logement sera de nouveau occupé dès le 1^{er} décembre.

Mme Leroy a payé en provision 20€ par mois pour le gaz. On lui rendra donc la somme qui correspond à ce qui n'a pas été consommé pour l'année 2022.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Questions diverses

Eau et assainissement

Suite au transfert Eau et Assainissement au 1^{er} Janvier 2023, un conseil d'exploitation au sein de la CCBS sera mis en place. Chaque commune doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant. Pour la commune de Peyrieu, le conseil municipal a choisi Pierre Cochonat comme titulaire et Lionel Ravier comme suppléant.

Primes (IFSE)

Des primes obligatoires sont données aux agents au bout du 91^{ème} jour. Ceci est le cas pour les nouveaux agents du périscolaire en décembre. Le tableau proposé est validé. M. le Maire prendra l'arrêté d'attribution.

Scolaire

- * Les entretiens des agents du périscolaire ont tous été réalisés. Très bon bilan. Néanmoins, le besoin de faire plus de réunions d'équipe ressort.
- * Le 1^{er} conseil d'école le jeudi 10 Novembre s'est bien déroulé. Il a permis de montrer que le travail de l'équipe de la commission scolaire et des agents du périscolaire est positif.
- * Une formation sur les 1ers secours est proposée aux agents de la commune le 7 décembre.

Projet mairie

Le dossier avance bien avec un planning plus précis et une estimation affinée du projet. Les diagnostics « amiante et structure » ont été réalisés et tout à fait rassurants, absence d'amiante. Une réunion en visio est prévue le 1^{er} décembre avec l'équipe de l'agence01.

Travaux

- * La tondeuse de la commune arrive à bout de souffle. Il faudra penser à investir début 2023.
- * Les encadrements des menuiseries de la salle des fêtes sont prêts mais il manque encore les vitres. On espère que cela sera posé d'ici la fin de l'année.

EDF

Les contrats électriques sont tous en cours de négociation afin de profiter de tarifs réglementés.

Document unique (DU) et Plan communal de sauvegarde (PCS)

Nous avons choisi l'entreprise Gerisk pour refaire ces 2 documents très importants (qui datent de 2012). Une mise à jour annuelle est obligatoire. Le premier rendez-vous est fixé le mardi 20 décembre 2022 pour le DU. Le document unique précise les risques professionnels pour la santé et la sécurité des salariés.

Dalle naturelle escalade

La convention avec la FFME (Fédération Française de Montagne et de l'Escalade) vient d'être résiliée. Si on veut maintenir ce site ouvert au public, nous devons donc prendre un arrêté pour la garde juridique assurée par la commune. Il pourra y avoir ensuite une convention avec la FFME pour la partie « responsabilité ».

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23h30.

⇒ Prochain conseil municipal le mardi 20 décembre à 20h.

